



Etre soigné,

c'est aussi être informé

Département de Médecine Nucléaire

Professeur ISABELLE BERRY, Coordonnateur

Professeur PIERRE PAYOUX, Coordonnateur Adjoint

Hôpital Rangueil – Bâtiment H1 – 1^{er} sous-sol

1, avenue Jean-Poulhès – TSA 50032 – 31059 Toulouse Cedex 9

Hôpital Pierre-Paul RIQUET

Place du Docteur Baylac – TSA 40031 – 31059 Toulouse Cedex 9

Information patient n°6 :

Scintigraphie osseuse chez l'enfant

Scintigraphie osseuse chez l'enfant

Qu'est-ce que c'est ?

La scintigraphie osseuse, réalisée après administration d'un médicament radioactif, permet d'étudier le squelette et de mettre en évidence précocement des anomalies osseuses, parfois non encore visibles sur les radiographies. Le rayonnement émis est détecté par une gamma caméra qui réalise des images du squelette.

Est-ce dangereux ou douloureux ?

Le médicament administré par voie intraveineuse a une très faible radioactivité. Il n'est pas toxique, ne provoque ni allergie, ni malaise et est indolore.

Sur prescription médicale une crème anesthésiante peut-être appliquée sur le site de l'injection de 1 à 2 heures avant. La réalisation des images n'est pas douloureuse

Qui peut passer cet examen ?

Le nourrisson comme l'enfant peuvent bénéficier de cet examen sur prescription médicale.

La grossesse est une contre-indication à cet examen. Chez l'adolescente, l'examen ne peut être réalisé que durant les 10 jours suivant le début des règles, excepté en cas d'utilisation d'un moyen de contraception.

Quelle préparation avant l'examen ?

Cet examen ne nécessite aucune préparation. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. L'enfant peut manger et boire normalement.

Il est recommandé de faire boire l'enfant dès l'injection du médicament et de l'inciter à uriner fréquemment.

Comment se déroule l'examen ?

L'examen se déroule en trois parties :

1. Injection du médicament radioactif.

Cette injection peut-être réalisée dans le service de pédiatrie ou bien parfois effectuée sur la table d'examen pour enregistrer des images " précoces ".

2. Attente de l'ordre de 2 à 3 heures, temps nécessaire au produit pour se fixer sur l'os. Durant cette attente il est recommandé de faire boire abondamment et d'inciter l'enfant à uriner afin d'éliminer le médicament non fixé.

3. Réalisation d'une série d'images en position allongée. Il est impératif de ne pas bouger pendant la durée des clichés. Si l'âge de l'enfant l'exige, il sera maintenu immobile par des moyens de contention, non douloureux, pendant 30 à 45 mn.

Le(la) manipulateur(trice) est présent(e) durant toute la durée de l'examen.

Après l'examen ?

Avant de quitter le service, il vous sera demandé impérativement de faire uriner votre enfant dans les toilettes dédiées aux patients ayant été injectés et de lui faire laver soigneusement les mains.

En cas de port de couche, celle-ci sera changée ; elle sera éliminée dans le circuit des déchets du service de médecine nucléaire.

Le médecin responsable de l'examen transmet les résultats au médecin prescripteur par courrier.

L'enfant peut s'alimenter normalement et reprendre toutes ses activités.

Durant le reste de la journée, il est recommandé de continuer à boire et uriner fréquemment. Si l'enfant porte des couches, il est demandé aux parents de les changer fréquemment et de se laver les mains après chaque change.

L'exposition liée à la radioactivité résiduelle diminuera avec la distance et le temps.

Selon le principe de précaution, pendant les prochaines 24 heures il convient d'éviter tout contact rapproché et prolongé avec une femme enceinte ou un enfant.

L'équipe soignante se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



Conception
Département de Médecine Nucléaire

Conception graphique (septembre 2012) - Mise à jour décembre 2014 : Direction de la Communication

Impression : Centre de Reprographie du CHU de Toulouse

© 2012, CHU Toulouse - 2, rue Viguierie - 31059 Toulouse cedex 9